

## **INTERNET DANS LA MRC ABITIBI : UN SERVICE QUI DOIT DEVENIR ESSENTIEL SANS DÉLAI**

**AMOS, LE 25 MAI 2020** – Le 20 mai dernier, durant la séance du conseil des maires, les élus de la MRC d'Abitibi ont demandé par résolution que les services Internet soient reconnus comme un service essentiel par le gouvernement du Canada.

Décrié depuis longtemps par les élus de la MRC d'Abitibi, le problème de la mauvaise couverture Internet sur son territoire ressort vivement pendant cette pandémie à laquelle la population fait face : *« La crise de la COVID-19 a mis en lumière de façon évidente que l'ensemble des citoyens de notre MRC doit avoir accès à des services Internet de façon urgente. Le gouvernement doit impérativement déclarer l'Internet haute vitesse comme un service essentiel et affecter les ressources humaines et financières à celui-ci. Il n'y a plus que le développement de nos entreprises qui en dépend, mais aussi celui de nos travailleurs en télétravail, nos écoliers du primaire, étudiants du secondaire, cégep et université, et j'en passe. Cette lacune de service touche maintenant l'aspect social, communautaire et économique de notre milieu »* a déclaré le préfet de la MRC d'Abitibi, M. Sébastien D'Astous.

### **Élus déçus du programme *Régions branchées***

C'est avec consternation que les élus ont pris connaissance du résultat de l'appel de projets dans le cadre du programme « Régions branchées » du ministère de l'Économie et de l'Innovation dans lequel aucun projet n'a été retenu, tant dans la MRC d'Abitibi, que dans l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue. Selon les informations obtenues à ce jour, il semble que ce soient des chevauchements entre les projets déposés qui aient causé le refus de toutes les propositions sur la table.

*« Les gouvernements doivent affecter toutes les ressources nécessaires pour assurer une meilleure couverture. Ils doivent également accompagner les promoteurs et les milieux pour que les projets déposés répondent aux critères des programmes et soient déployés équitablement. L'Internet est un service qui permet d'assurer la sécurité, la santé, l'éducation et le travail des gens de notre territoire, des besoins majeurs dans la pyramide de Maslow. Il y a urgence que les gouvernements mettent les ressources en place pour que notre MRC, notre communauté, ait une couverture Internet de qualité »* ajoute le préfet de la MRC d'Abitibi, M. Sébastien D'Astous.

### **Prochaine étape le programme *Fonds pour la large bande du CRTC***

À présent, la prochaine étape serait d'attendre le résultat de l'appel de projets dans le cadre du programme fédéral, dont le résultat sera connu cet automne.

*« S'il y a une deuxième vague de la COVID-19 et qu'on doit reconfiner les citoyens, comment les gouvernements expliqueront-ils au papa qui habite à Berry qu'il devra être au chômage puisque l'Internet ne lui permet pas de télétravailler ? Comment les gouvernements expliqueront-ils à l'étudiant de Preissac qu'il ne pourra avancer dans ses études comme les autres jeunes du Québec parce que l'Internet n'entre pas bien chez lui ? Cette situation est intolérable et des solutions concrètes doivent être mises en place rapidement »* a martelé le préfet de la MRC d'Abitibi, M. Sébastien D'Astous.